



Appel à candidatures Institut d'études avancées de Paris – Electricité de France

Transition énergétique des sociétés européennes, de la ville au territoire

En partenariat avec [Electricité de France \(EDF\)](#), l'[Institut d'études avancées \(IEA\) de Paris](#) recrute deux chercheurs de haut niveau, juniors ou seniors, français ou étrangers, en économie, science politique, sociologie ou autres sciences sociales, pour une période de 9 mois chacun, dans le cadre d'un programme de recherche sur la transition énergétique des sociétés européennes, de la ville au territoire et plus particulièrement en Allemagne et au Royaume-Uni.

A partir d'un état de l'art sur la question de la transition énergétique en Europe, et de préférence dans ces deux pays et d'une étude des configurations locales et nationales propres au pays étudié, on attendra du candidat ou de la candidate une analyse de la manière concrète dont se mettent en place et sont accueillies les nouvelles politiques énergétiques. Sur la base de ces analyses, il pourra être proposé des visions prospectives des dynamiques à court et moyen terme.

L'Allemagne et le Royaume-Uni : deux exemples

Dans la perspective de la transition énergétique annoncée – changement de la composition du mix énergétique, place croissante des énergies renouvelables – le Royaume-Uni et l'Allemagne, pays importants en Europe du point de vue de leurs poids démographique, économique et politique, ont déjà adopté des orientations en vue d'une inflexion de leurs futures politiques en matière énergétique.

Dans le contexte de crise post-Fukushima, l'Allemagne a adopté la réglementation *Energiewende* qui décline le concept de tournant énergétique : sortie du nucléaire programmée en 2022, développement massif des énergies renouvelables et des aspects de sobriété énergétique (bâtiment et mobilité). A ces objectifs s'ajoute une cible carbone ambitieuse, prévoyant de façon transitoire le maintien de la place du charbon. L'Allemagne se retrouve engagée dans un défi qui repose, pour le secteur électrique, sur le développement de l'éolien en mer, des infrastructures de transport associées ou encore de la capacité de réserve de production électrique, mais aussi sur l'acceptabilité sociale et économique de solutions plus locales (éolien on-shore et photovoltaïque). Dans le domaine du bâtiment, le challenge réside dans la grande incertitude entourant les coûts de mise en œuvre de la politique de transition et le potentiel de mobilisation des différentes filières.

Bien qu'empruntant des voies différentes, le Royaume Uni, dont le parc électrogène est vieillissant, s'est engagé également dans une politique ambitieuse de réduction de 80% des gaz à effet de serre en 2050 par rapport à 1990. Il compte pour cela sur le nucléaire et le développement important des énergies renouvelables (notamment l'éolien off-shore), tout en s'appuyant sur le gaz naturel durant la transition. Au Royaume Uni, les effets de la crise s'invitent dans le débat sur la transition

énergétique à travers par exemple la question de la précarité énergétique ou des prix finals de l'énergie, mais aussi celle de la compétitivité des entreprises et de la contribution des producteurs et fournisseurs qui sont appelés à participer à la mise en place d'une politique visant à diminuer leurs ventes.

Les réactions possibles de la société civile

La déclinaison concrète des actions visant la sobriété énergétique, associée au verdissement voire à la dénucléarisation du mix énergétique, suscitera comme pour d'autres projets d'aménagement passés des réactions de la société civile. Certaines favoriseront ces actions, d'autres s'y opposeront (conflits d'usage), donnant ainsi lieu à des recompositions des territoires. Les politiques de transitions énergétiques, notamment celles visant à la sobriété, soulèvent en effet des questions d'acceptabilité environnementale, sociale et politique : dans quelle mesure et selon quelles modalités les populations et les acteurs des territoires estimeront-ils légitime voire souhaitable la construction des infrastructures de production (éolien on-shore et off-shore, ...) et de transport électrique ? Elles représentent également des enjeux économiques, en raison des investissements nécessaires (bâtiment, mobilité, production) et de leurs financements tant au niveau du citoyen, du client, des associations locales ou des collectivités que des différents secteurs industriels, y compris celui des énergéticiens. Face au foisonnement éventuel d'initiatives locales, quelles seront les contradictions auxquelles seront confrontées les autorités locales et nationales ?

Le projet de recherche

Les projets proposés devront répondre à une ou plusieurs des problématiques suivantes :

- Etudier les ressorts sociologiques, économiques et politiques de la capacité de la société considérée à assumer un tournant énergétique majeur.
- Analyser les modalités concrètes de la transition énergétique, en intégrant les notions de sobriété et d'autonomie énergétique.
- Identifier la manière dont la transition énergétique prend forme au niveau local, dans le contexte d'un pays européen où la gouvernance des villes et de leurs territoires associés a un impact fort. Ceci implique notamment de répondre aux questions suivantes :
 - Comment les villes se regroupent-elles ?
 - Quels sont et quels pourraient être dans le futur les leviers et les freins de la transition énergétique au niveau local ?
 - Quel rôle jouent et pourraient jouer dans le futur les différents acteurs locaux (client, citoyen, associations non gouvernementales, collectivités territoriales, acteurs industriels, associations sectorielles) et comment interagissent-ils avec les différents dispositifs mis en place ?
 - Constate-t-on, en parallèle d'une politique de type top-down, des initiatives locales fortes ?
- Evaluer, éventuellement sous forme de scénario prospectif, la déformation dans le temps du consensus autour de la nécessité d'une transition énergétique, en fonction des difficultés qui peuvent être anticipées. Il s'agira en particulier de considérer la dimension territoriale du pays étudié, notamment au niveau de la ville et des associations de villes, lieux d'expérience concrète et point d'arrivée du consensus.
- Proposer une méthode pour vérifier l'hypothèse d'une « écologisation » de la société civile et identifier quel en serait le moteur, économique, social ou environnemental.

Conditions d'accueil et règles de séjour

Les deux candidats sélectionnés deviendront résidents de l'Institut d'études avancées de Paris pour une durée de 9 mois, durant laquelle ils seront déchargés de toute tâche administrative et d'enseignement. Ils bénéficieront des conditions de travail offertes par l'Institut (bureau et poste de travail, salles de réunion et de conférence, accès facilité aux bibliothèques parisiennes, financement de leurs déplacements). Ils pourront en outre profiter des contacts scientifiques rendus possibles par l'insertion de l'IEA dans le monde de la recherche francilienne et construire ainsi des collaborations au sein des laboratoires engagés dans des recherches portant sur la transition énergétique.

Durant leur séjour, les frais d'hébergement à Paris des deux lauréats seront pris en charge par l'Institut. Dans la mesure de ses possibilités, l'IEA de Paris veillera à préserver le niveau de vie de chaque résident des surcoûts causés par son séjour à Paris. Il n'est pas possible de cumuler plusieurs bourses au cours d'une même période.

Le statut proposé par l'IEA de Paris aux résidents dépendra de la participation ou non de leur institution d'origine aux revenus perçus au cours de la période, ainsi qu'au maintien ou non de leur couverture sociale.

Si, au cours de la période de séjour à Paris,

A- le résident conserve son statut professionnel d'enseignant ou de chercheur dans son institution d'origine (avec rémunération ou en congé sabbatique non rémunéré) ainsi que sa couverture sociale : il bénéficiera d'une convention d'allocation soit bipartite (entre le chercheur et l'IEA de Paris), soit tripartite (entre l'université, le chercheur et l'IEA de Paris),

B- le résident ne dispose pas de statut professionnel permanent dans son pays d'origine : un contrat de travail à durée déterminée lui sera proposé à son arrivée en France,

Les autres cas spécifiques feront l'objet d'un examen particulier.

Durant leur résidence à l'Institut, les résidents proposeront un cycle de trois conférences en lien avec leur recherche :

Une première conférence aura lieu dans les 2 premiers mois et aura pour objet de présenter le début des travaux et les premières pistes explorées. Elle fera l'objet d'un document de synthèse associé à la présentation.

Une seconde conférence aura lieu à mi-parcours au cours du cinquième mois, pour faire état de l'avancement des travaux. Elle fera l'objet d'un document de synthèse associé à la présentation.

Une troisième conférence aura lieu peu de temps avant la fin de la recherche. Elle fera l'objet d'un rapport de recherche associé à la présentation.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour répondre à cet appel, le candidat rédigera un projet de recherche court en français ou en anglais, de l'ordre de 5 à 10 pages, dans lequel, à partir du cas concret de l'un des deux pays, Allemagne ou Angleterre, il décrira la recherche qu'il entend mener. Il pourra s'il le souhaite présenter deux dossiers de candidature distincts : un pour l'Allemagne et un pour le Royaume Uni. Il décrira la façon dont il entend recueillir les informations nécessaires et les méthodes qu'il pense pouvoir déployer. Le candidat devra être autonome.

Le dossier de candidature, rédigé en anglais ou en français, sera déposé exclusivement via le [système de candidature en ligne](#). Les dossiers papiers ne seront pas acceptés.

Le dossier en ligne sera constitué des pièces suivantes :

- Formulaire de candidature en ligne dûment rempli ;
- Curriculum vitae (10 pages max.) incluant une liste de publications et une liste des 5 publications considérées comme étant les plus importantes;
- Description du projet de recherche (entre 5 et 10 pages), incluant :
 - Une présentation générale de la recherche, ses hypothèses et objectifs principaux,
 - Une description de la méthodologie adoptée,
 - Une bibliographie sélective portant sur le sujet proposé,
 - Un court résumé du projet en anglais et en français ;
- Deux lettres de recommandation pour les chercheurs juniors (3 à 9 ans après le doctorat).

CRITERES D'ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles les chercheurs de toutes nationalités.

Le candidat doit posséder au moins trois ans d'expérience active de la recherche après le doctorat.

Pour les chercheurs possédant moins de dix ans d'expérience de la recherche après le doctorat, deux lettres de recommandation sont nécessaires.

La maîtrise de la langue française n'est pas un prérequis, mais sera un plus. A défaut, la maîtrise de la langue anglaise est obligatoire.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les principaux critères de sélection sont :

- La qualité scientifique du projet et son adéquation au présent appel ;
- Le parcours scientifique du candidat ;
- Pour les chercheurs juniors (3 à 9 ans après le doctorat), deux lettres de recommandation.

CALENDRIER

Date limite de dépôt de candidatures : vendredi 7 mars 2014 à 14h (2:00 PM) heure de Paris

Présélection : mars-avril 2014

Sélection finale : juin 2014

Publication des résultats : juin-juillet 2014

Début de séjour des résidents : Octobre 2014 ou janvier 2015 selon la disponibilité du candidat

Pour accéder au système de dépôt des candidatures en ligne: <http://appelthematique.paris-iea.fr>

Pour toute information complémentaire :

IEA de Paris : <http://www.paris-iea.fr>

Adresse de correspondance : candidature2014@paris-iea.fr